

Courriel

Repentigny, le 2 février 1997

Objet : Demande d'accès concernant Lot 4 563 774 du cadastre du Québec.

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 26 janvier dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe le document visé par votre demandé. Il s'agit de :

- Rapport d'inspection du 16 août 2013, 2 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par : Isabelle Falardeau
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p. j.

RAPPORT D'INSPECTION
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Lanaudière

Version du 07 juin 2013

1. Identification

Date de l'inspection : 2013-08-14 Heure d'arrivée : 11 h 50 Heure de départ : 10 h 24
Inspecteur : Mahotia Gauthier Accompagné de :

N° intervention : 300829784 Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-14-01-05446-01 N° du rapport d'inspection : 401062867
N° demande : 200377741 Type de demande : Plainte à car. environnemental
But de l'inspection : Vérifier le bien-fondé d'une plainte concernant du tamisage sans autorisation.

Lieu inspecté
Nom du lieu : Immeubles Lanaudix inc. (condos)
Nom usuel du lieu :
N° du lieu : X2143920 Type de lieu : immeuble et infrastructure
Localisation du lieu inspecté :
Coordonnées géographiques : 46,064790000000:-73,489060000000
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 46,064790000000:-73,489060000000

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Immeubles Lanaudix inc.	Propriétaire	1050, rue de la Visitation Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 7Y8	Y2102657

Conditions météo
Ciel variable, 17 degrés Celsius

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)

Mode d'identification
But expliqué : oui non s. o.
Mode d'identification : verbale preuve de statut
But expliqué à l'identification faite auprès de :

Plainte
Plaignant rencontré : oui non s. o.

Photos numériques
Nombre de photos prises sur le terrain : 7 Nombre de photos annexées au rapport : 7

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Mahotia Gauthier avec un appareil photo de type Canon PowerShot A490. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-14\gauma12\7610-14-01-0544601\2013-08-14

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf 004-006.jpg qui ont été fusionnées à l'aide du logiciel PhotoStitch.

Grilles d'inspection annexées	
Numéro	Titre

Date de l'inspection : 2013-08-14	No de gestion documentaire : 7610-14-01-05446-01
-----------------------------------	--

Autres pièces annexées au rapport

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> pesticides			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.

2. Mise en contexte (facultatif)

La présente inspection a pour objectif de vérifier le bien-fondé d'une plainte concernant du tamisage qui se ferait au coin du Rang Double et de la rue de la Visitation à Saint-Charles-Borromée.

3. Description de l'inspection

En arrivant sur les lieux, je constate qu'il y a un terrain avec deux amas de terre sur le coin du Rang Double et de la rue de la Visitation à Saint-Charles-Borromée (photo 1). Ce terrain correspond au lot 4 563 774. Il n'y a pas de tamiseur sur les lieux, mais une pelle mécanique et un chargeur sur roues. Tous deux ne sont pas en fonction et il n'y a personne sur les lieux. Sur le terrain se trouve une affiche indiquant le nom de l'entreprise réalisant les travaux (photo 2). L'affiche indique également qu'il s'agit d'un projet de condo commercial ou industriel. En diagonale du terrain, de l'autre côté de la rue de la Visitation se trouve un projet d'immeubles à logements en construction (photos 4-5). L'entrepreneur est le même que celui du projet de condo (photo 3). Il n'y également pas de tamiseur sur ce terrain. Je retourne au véhicule du Ministère et quitte les lieux.

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

Le jeudi 15 août, je communique avec la personne plaignante afin de lui faire part de mes constatations. La personne plaignante m'informe que le tamiseur a été retiré du terrain mardi le 13 août. Je lui dis que je vais communiquer avec l'entreprise afin de les informer que le Ministère doit être informé de l'utilisation d'un tamiseur, car une autorisation peut être requise. Je dis également à la personne plaignante de nous informer si le tamiseur est installé sur le terrain à nouveau. La personne plaignante me remercie et nous terminons la conversation téléphonique.

Je communique ensuite par téléphone avec une personne responsable de l'entreprise Construction Sicard qui est l'entrepreneur général du projet de condo afin de les informer que le Ministère doit être informé de l'utilisation d'un tamiseur, car une autorisation peut être requise. Il me dit que ce n'est pas à lui, mais à un ami qui l'a utilisé sur le terrain pour un projet de terrassement. Il me dit qu'il va l'aviser de communiquer avec le Ministère lors d'une prochaine utilisation. Je le remercie et nous terminons la conversation téléphonique.

5. Conclusion

Lors de la présente inspection, je n'ai constaté aucun manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement ou à ses règlements.

6. Recommandations

Je recommande la fermeture de l'intervention

Rédigé par : Mahotia Gauthier

Signature :



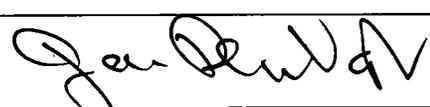
Date de rédaction : 2013-08-15

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Jean-Philippe Valois

Fonction : Chef d'équipe par intérim
Secteurs industriel et municipal

Signature :



Date : 2013.08.16

Commentaires : Je suis en accord avec les recommandations formulées